



Association Française
Interprofessionnelle
de l'Air Intérieur

Merci Ségolène !

Le report de l'échéance d'évaluer la qualité de l'air dans les crèches et les écoles maternelles, permet aujourd'hui à tous les Maires de France, d'aborder la problématique de la gestion de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI), dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) concernés qui sont sous leur responsabilité, de manière plus globale pour bien moins cher qu'avant et ce durant 2 ans.

A partir de 500 euros par établissement, contre à minima 1500 € dans le cadre du programme « accrédité » imposé par le gouvernement précédent, la QAI dans certains ERP cesse d'être une contrainte pour devenir un engagement.

Du côté de l'AFIA, l'on se réjouit de ce nouveau vent de liberté qui va permettre de :

- sensibiliser petits et grands pour obtenir les nécessaires changements d'habitudes et de comportements ;
- adopter les bonnes pratiques et mettre à niveau les systèmes de ventilation avant de mesurer, pour éviter de dépenser deux fois plus ;
- récompenser et mettre en avant le travail et les actions des élus, des personnels administratifs et des enseignants, plutôt que de pointer du doigt et de sanctionner brutalement ;

Tout cela devient possible, sans rien sacrifier à la santé des enfants. Plus de valeur ajoutée pour les techniciens spécialisés dans l'analyse de l'air et du fonctionnement des bâtiments, moins d'argent gaspillé dans l'achat de capteurs passifs étrangers pas toujours de bonne qualité, une relation plus saine entre prestataires et clients, cette alternative au parcours imposé à tous précédemment est plus qu'un simple guide. Elle permettra aussi un transfert des connaissances aux élus qui s'engagent volontairement et, à court terme, elle les rendra aussi plus indépendants dans la gestion des risques QAI de tous leurs bâtiments.

Cerise sur le gâteau pour tous ceux qui s'attaqueront à un sujet qui inquiète de plus en plus de parents : les analyses du Perchloréthylène en cas de présence d'un pressing dans ou contigu à leurs établissements sont gratuites jusqu'à la fin de l'année. C'est toujours ça d'économisé.

Si vous êtes concerné, si vous souhaitez être informé, informer, vous engager avant de ne plus avoir d'autres choix que d'appliquer ou voir appliquer dans votre commune un décret classé parmi les plus stupides de l'année quand à l'époque il est parut, c'est le moment de réagir et d'en profiter.

L'AFIA organise des réunions, colloques et conférences toute l'année.

www.afia.pro

Le référentiel NF-HQE intègre les champs électromagnétiques



Dans l'annexe Cible 12 du référentiel NF-HQE et HQE-International : Qualité sanitaire des espaces on peut lire :

« Exigences Très Performant : Afin de diminuer le champ électromagnétique du projet, le Promoteur dispose d'une certaine marge de manœuvre dans le choix des équipements et des dispositifs constructifs pour intégrer leur impact électromagnétique comme par exemple : installer des câbles blindés dans les chambres et le salon qui permettent d'éliminer le champ électrique ou des câbles blindés torsadés (avec 2 blindages) pour réduire le champ magnétique. A défaut de fils électriques blindés, des gaines blindées de passage des câbles seront installées ».



Venez nombreux à Nantes!

Le guide du chauffage au bois Habitat Naturel 2015 offert !

Intégré au catalogue exposants du salon Bois Energie à Nantes du 19 au 22 mars, ce guide est offert ! Retrouvez tous nos conseils pratiques pour bien choisir et bien utiliser votre chauffage au bois !

www.boisenergie.com

Merveille de nos lecteurs



Le Mas de Saribou a ouvert ses portes en 2014 ! Ce gîte écologique est situé en Ardèche méridionale, dans le Parc naturel régional. Une vraie maison de vacances où l'on se sent chez soi, attendu, choyé... Bassin de baignade naturelle, jardins d'eau... Labellisé Ecogîte de France 4 épis. L'occasion de découvrir une rénovation respectueuse, mettant en œuvre briques monomur de 50 cm, chaux, plâtre, bois locaux, toiture végétalisée et isolée en bottes de paille, panneaux solaires, chauffage au bois...

<http://masdesaribou.fr>

AGEKA double sa capacité de production



Pour poursuivre le développement de sa gamme de bardage Vetec, Ageka investit dans une nouvelle ligne de production et envisage de nouveaux développements, notamment en matière de décoration intérieure, lambris et bois peints, ainsi que tous profils bois ou panneaux pour l'extérieur. www.ageka.fr